

Transformer l'Ehpad doit aller au-delà d'une question d'architecture

Article 10/09/2021

Aux Assises des Ehpad, Didier Sapy, de la Fnaqpa, a exhorté à refondre totalement le modèle des Ehpad, en travaillant non seulement sur leur aménagement mais aussi sur des aspects juridiques, culturels, de pratiques professionnelles et économiques.

Que la nécessaire transformation des Ehpad doive aller au-delà d'une simple réflexion autour de l'agencement des unités ou de la place du restaurant, on le sait depuis longtemps, en témoigne [la plus récente production sur le sujet](#) concernant le sacro-saint "Ehpad du futur", par le *think tank* Matières grises.

A l'heure [d'un plan d'investissement immobilier historique](#) pour le secteur, Didier Sapy, qui dirige la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), a enfoncé le clou le 7 septembre lors d'une table ronde intitulée "Se sentir chez soi à l'Ehpad: de la chambre au logement?", dans le cadre des Assises des Ehpad, organisées par la société EHPA et Le Mensuel des maisons de retraite à Paris.

Cette table ronde a été l'occasion de présenter le modèle danois (*lire l'encadré*), dans lequel les résidents d'Ehpad sont locataires d'appartements de 40 à 60 m².

"Ça fait très envie" mais "à un moment donné, il y a toujours quelqu'un qui va dire que ce n'est pas possible" en France, a déploré Didier Sapy. "Il ne faut plus accepter cette phrase, c'est fini, on ne veut plus l'entendre!"

"L'architecture peut être une porte d'entrée, mais toute seule, ça ne marche pas", il faut aussi une révolution culturelle et des transformations juridiques, des pratiques professionnelles et du modèle économique, a-t-il insisté.

Pour lui, les travaux menés notamment par Matières grises et [par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie](#) (CNSA) vont "dans le bon sens" mais "il va falloir aller au bout de la logique [et] transformer complètement le modèle".

Il a rappelé [son message déjà passé lors des précédentes assises des Ehpad](#): "il faut renverser la table, il faut tout changer" pour redonner de l'attractivité aux établissements auprès des professionnels et des personnes âgées. Il estime qu'à cet effet, l'architecture peut être "un outil, un levier managérial".

Pour lui, "la question, ce n'est pas de savoir 'c'est quoi le senior de demain' car, dans un établissement de 80 places, il y aura 80 seniors complètement différents", c'est "de savoir comment on s'adapte à chacun de ces individus qui sont tous différents", comment l'architecture et l'organisation vont permettre d'y arriver.

A cet "éternel dilemme entre lieu de vie et lieu de soins", et même aujourd'hui "plutôt entre lieu de survie et lieu de soin", il considère qu'il faut accepter d'avoir ces deux fonctions. "On est les deux et on sera toujours les deux" mais l'architecture peut permettre d'effacer les soins à un moment donné.

"Quand vous demandez à un architecte 'construisez-moi un Ehpad [avec une approche domiciliaire]', c'est un peu plus compliqué de le rendre imaginatif", mais lui demander "de construire un ensemble d'habitations pour l'autonomie et la dignité, ça reste toujours un Ehpad mais ça a quand même une autre gueule" et cela peut davantage l'inspirer, a-t-il fait valoir.

Pour Jérôme Guedj, cofondateur de Matières grises, la volonté de reproduire l'exemple danois se heurte au problème macroéconomique du financement de la perte d'autonomie et de la dépendance, "qui demeure l'arlésienne" en France, car le Danemark consacre près de 50% de plus de son PIB aux soins de suite et de longue durée.

Des choix radicalement différents pour du "chez soi" et non du "comme chez soi"

Fany Cérèse, architecte pour l'Atelier AA, a jugé possible de "reconstruire ou imaginer, à superficie constante, des déploiements différents" des surfaces actuelles.

"Aujourd'hui, un établissement, c'est 55 à 65 m² par résident et [seulement] 20 à 22 m² dédiés à l'habitat, à l'espace privatif" en raison d'un choix de centralisation de fonctions et de couloirs pour les relier par l'intérieur, mais "on peut faire des choix radicalement différents".

Dans un appartement, "une fois qu'on a construit la salle de bains et la cuisine, [...] les mètres carrés de chambre ne sont pas aussi chers à construire", a-t-elle rappelé.

Pour elle, il y a "une vraie matière à innover, si tant est qu'on est capable de jeter notre référentiel de base". "Il faut reprendre à zéro" et s'interroger sur ce qu'"on peut faire avec 60 m² par résident pour qu'ils aient un vrai appartement."

Lors de sa présentation, Fany Cérèse, qui a contribué aux travaux de Matière grises et participe actuellement au laboratoire des solutions de demain de la CNSA, a estimé qu'au-delà des décors pour essayer de faire ressembler les Ehpad à des villes ou villages, un peu comme dans le film *The Truman Show* ou à Disneyland, il faut chercher à comprendre "[ce qui fait la vraie vie, la vie ordinaire](#)" et comment [...] sortir de ce 'comme la vraie vie' pour se sentir vraiment chez soi, pas 'comme chez soi', pas 'presque chez soi'".

Pour elle, une chambre ne pourra jamais devenir un logement, à moins de lui ajouter une cuisine qui permet de conserver un "vrai rôle social", d'inviter d'autres personnes, d'avoir "un jus de pomme dans le frigo" pour les visites et de disposer de sa propre vaisselle, "quand bien même [la personne] serait alitée".

Elle n'exclut pas l'idée de la cuisine collective, à l'image des colocations, mais a insisté sur le fait que ces cuisines ne devaient pas devenir des espaces professionnels, comme cela se voit parfois.

Installer une cuisine pose la question du risque, "réel ou fantasmé", de son acceptation et de la manière de "partager les responsabilités avec l'ensemble des parties prenantes" (institution, professionnels...), a-t-elle remarqué, en déplorant que les kitchenettes des foyers-logements transformés en Ehpad aient disparu. Même si la plaque de cuisson peut être considérée comme dangereuse, les cuisines pourraient avoir toutes les autres fonctions, a-t-elle argué.

Pour elle, cela renforcerait l'attractivité des Ehpad en permettant "de satisfaire, au-delà des besoins purement fonctionnels et physiologiques, des choses plus profondes" qui ont "l'air très petites mais qui ont une valeur très grande".

Avoir un bail et non un contrat de séjour

Pour Kevin Charras, directeur du Living lab vieillissement et vulnérabilités du CHU de Rennes et qui participe également au laboratoire des solutions de demain, il faut "sortir des sentiers battus, sortir du modèle Ehpad, pour susciter des notions de 'chez soi', qui vont aller au-delà de la conception architecturale" et aborder l'individu sous l'angle de ses compétences et non de sa dépendance.

Il faudrait juridiquement au moins que le résident soit locataire du logement plutôt que d'avoir un contrat de séjour associé à un règlement intérieur qui peut limiter l'individu dans ses choix, sa liberté et ses aspirations. Avec un bail, le résident devient "maître chez soi", à condition de ne pas dégrader le logement.

L'architecture doit être perçue "non pas comme une finalité mais comme un moyen, comme un support à l'accompagnement, à la vie quotidienne des différents individus", a-t-il expliqué. "Pour espérer faire de ces établissements de véritables 'chez soi', il faut adapter l'organisation pour favoriser une diversité de solutions" et "passer du résident objet de droit à la notion d'habitant sujet de droit".

Le modèle danois des Ehpad

Annette Bertelsen, chargée des affaires de santé à l'ambassade du Danemark en France, a présenté [la conception des Ehpad danois](#) lors de ces Assises.

Ces établissements médico-sociaux, ainsi que la prévention et la réhabilitation, sont gérés depuis une quinzaine d'années par les municipalités, accompagnées par des conseils des seniors dont les membres sont élus.

En cas de perte d'autonomie permanente évaluée par un ergothérapeute de la ville, la municipalité propose diverses solutions: séances de réhabilitation, heures de soutien à domicile, prêt d'aides techniques achetées, ou encore place en Ehpad.

La grande majorité des Ehpad sont publics. Le Danemark a décidé il y a une quinzaine d'années de ne plus construire des maisons de retraite avec seulement des chambres et de ne plus prélever le loyer de la retraite de la personne.

Maintenant, le modèle s'apparente à celui des bailleurs sociaux avec des résidents d'Ehpad qui ont un bail et payent leur loyer. Les appartements ont une surface comprise entre 40 et 60 m², avec une chambre une salle de bains, un salon, une kitchenette ainsi qu'une boîte aux lettres. Les aides techniques et les nouvelles technologies sont mises en avant, ce qui facilite la vie des résidents mais permet aussi d'attirer de nouveaux profils parmi les aides-soignants.

Annette Bertelsen a présenté l'exemple de la "maison de retraite du futur", établissement situé dans le nord du Danemark, qui dispose d'un restaurant ouvert sur la ville mais avec une partie réservée aux résidents et une salle de sport pour résidents et personnes âgées du quartier. Chaque résident a également son propre lave-linge et peut ainsi s'occuper de ses affaires avec l'aide ou non du personnel de l'Ehpad.

cb/cbe/nc

Caroline Besnier